

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement d'une carte nationale d'identité

- ◇ 1 photo d'identité (35x45) de couleur claire (bleu clair, gris clair) **non découpée** - prise depuis **mois de 6 mois** - sans barrette sans chouchou apparent, sans lunettes, bouche fermée, le visage doit être dégagé. Les photos d'établissements scolaires ne sont pas acceptées. (Photo non conforme à la demande, conduira au report du rendez-vous).

- ◇ 1 justificatif de domicile datant de **moins d'un an** :
*Si l'original de cette pièce est un support numérique, son impression aura valeur d'original.
 - un avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus ou taxe foncière ou habitation
 - une quittance de loyer émanant d'une agence immobilière ou d'un bailleur social (avis d'échéance non accepté)
 - une facture d'électricité, de gaz (EDF ou ENGIE uniquement), d'eau (VEOLIA uniquement), téléphone fixe ou *mobile (Adresse prise en compte : lieu de consommation à gauche du document.
 - une attestation de contrat EDF ou ENGIE avec le 2D-DOC (A imprimer sur leur site)
 - une attestation ou facture ou quittance d'assurance de logement (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile)
 - un relevé de la caisse d'allocations familiales mentionnant les aides au logement
 - titre de propriété (acte notarié ou attestation du notaire)
 - **Personnes sans domicile ni résidence fixe** : attestation d'élection de domicile (délivrée par le CCAS/CIAS ou par une association)
Pour les personnes habitant chez un particulier ou chez leurs parents (dès 18 ans) fournir en plus :
 - une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois.
 - **et un justificatif de domicile de l'hébergeant** (à prendre dans la liste ci-dessus)
 - **et une copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant** (CNI, passeport français et étranger, titre de séjour à jour de l'adresse, permis de conduire)

- ◇ *** L'original** d'un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** :
(sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé*)
(Pour le savoir, faire* : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDFC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

PIÈCES A FOURNIR SELON LE CAS

Première demande de cni personne majeure :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile à votre nom - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance / si passeport biométrique le fournir (+ Photocopie)
- Connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Première demande de cni personne mineure (la présence du père ou de la mère est OBLIGATOIRE) :

- 1 photo
- Pièce d'identité du parent présent (cni, passeport) (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé fournir le livret de famille (+ Photocopie)
- **Mineur en garde alternée** : en plus, une copie recto-verso de la pièce d'identité de l'autre parent (cni, passeport, permis de conduire en cours de validité) **ET** son justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus **ET** la décision du juge aux affaires familiales ou la convention conclue entre les parents (+Photocopies)

Renouvellement de cni perdue ou volée :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance / si passeport biométrique le fournir (+ Photocopie)
- 25 € de timbre fiscaux (achat dans un bureau de tabac ou sur @ : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- 1 déclaration de perte (mairie) ou https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011.do ou de vol (commissariat - gendarmerie)
- Connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Ajout ou modification du nom d'usage - mariage / divorce / décès (gratuit) :

- 1 photo
- La carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- 1 acte de mariage / divorce / de décès

Renouvellement pour un voyage dans un état membre de l'union européenne n'acceptant pas la cni périmée physiquement mais valide 10 ans+5 :

- 1 photo
- La carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Justificatif de voyage : billet d'avion / bateau, réservation d'hôtel, agence de voyage, attestation sur l'honneur (+ Photocopie)

Urgence : travail, examens :

- 1 photo
- Carte nationale d'identité et/ ou 1 acte de naissance * (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Le justificatif de l'urgence

Personne sous tutelle :

- 1 photo
- Carte d'identité (si renouvellement) + (Photocopie)
- 1 justificatif de domicile au nom du tuteur voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé : le livret de famille (+ Photocopie)
- Décision de justice désignant le tuteur + la carte d'identité du tuteur + la carte de fonction du tuteur (+ Photocopie)